

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l’histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d’un cas particulier d’homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Mirna Velcic-Canivez

Université Lille 3 - Alithila

Inscrire son nom dans l’histoire.

À propos des *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle et d’un cas particulier d’homonymie

D’aucuns ont mentionné, sans néanmoins s’y attarder, une particularité de l’écriture des *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle : dans un récit à la première personne, en respectant parfaitement la norme du genre littéraire appelé « mémoires », l’auteur tend également à « user de la troisième personne » pour parler de lui-même¹.

En effet, de nombreux passages dans les *Mémoires* le confirment : l’auteur se désigne à l’aide de deux expressions, utilisant tantôt le pronom « je », tantôt son patronyme « de Gaulle » ou l’expression « le général de Gaulle » :

(1) Mais, aussi, *j’avais pu voir*, en province comme à Paris, quelle ferveur se portait vers *moi*. La nation discernait, d’instinct, que dans le trouble où elle était plongée elle serait à la merci de l’anarchie, puis de la dictature, si *je ne me* trouvais là pour lui servir de guide et de centre de ralliement. Elle s’attachait aujourd’hui à *de Gaulle* pour échapper à la subversion comme elle l’avait fait, hier, pour être débarrassée de l’ennemi. De ce fait, *je me* sentais réinvesti [...].²

¹ Gilles Philippe, « De Gaulle, une certaine idée de la langue », *Les Temps Modernes*, n° 661 (novembre-décembre 2010), « De Gaulle, la France et la littérature », p. 48-59. Voir aussi Bernard Alluin, « Eléments d’un autoportrait : naissance d’un héros épique dans le premier tome des *Mémoires de guerre* », *nord’*, n° 14 (décembre 1989), « De Gaulle écrivain. De Gaulle et les écrivains », p. 35-40.

² *Le salut*, Paris, Plon, 1959, p. 21. C’est moi qui souligne.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

(2) À l'Assemblée consultative, cette façon de considérer *de Gaulle*, à la fois sous un angle favorable et sous un autre qui ne l'était guère, apparaissait clairement. *Je m'y rendais souvent [...]*.³

(3) [...] dès lors que le champ d'action allait en s'élargissant, il *me* fallait placer à la tête de l'entreprise un organisme adéquat. *De Gaulle* ne pouvait plus suffire à tout diriger [...].⁴

(4) *J'étais à côté de Churchill. Notre conversation fortifia la confiance que j'avais dans sa volonté. Lui-même en retint, sans doute, que de Gaulle, bien que démuné, n'était pas moins résolu.*⁵

S'agissant, non pas d'une figure de style, mais plutôt d'une bizarrerie textuelle, cette double auto-désignation au sein d'un récit autobiographique, quoique régulièrement observée, n'a pas attiré une attention particulière de la part des stylisticiens. C'est lorsque l'on s'intéresse à la question de l'auteur et, dans une perspective sémiotique, au statut de son nom que ce trait de la prose des *Mémoires* peut apparaître sous un jour étonnant.

D'une part, les deux termes désignatifs, l'un appartenant à la catégorie des *pronoms personnels* et des déictiques, l'autre à la catégorie des *noms propres*, sont déterminés par des personnes grammaticales différentes. C'est ainsi qu'au niveau linguistique et énonciatif, la double auto-désignation affecte de toute évidence le sujet autobiographique car celui-ci se voit exposé à la confrontation de la première et de la troisième personne au sein même de sa constitution.

D'autre part, la circulation du nom de l'auteur dans son propre texte produit des effets de « faire croire » bien spécifiques : nous sommes plutôt habitués à la circulation des noms d'auteurs dans les textes des autres, signés par d'autres noms. À ce niveau linguistique et textuel, il s'agirait, de toute évidence, d'un cas particulier d'homonymie, « de Gaulle » étant à la fois le nom de l'auteur, nom apposé aux titres de cet ouvrage en trois volumes, et celui que l'auteur insère *dans* le corps de son texte. À noter également que ce double statut du patronyme de l'auteur est maintenu depuis le début jusqu'à la fin des *Mémoires* : les

³ *Ibid.*, p. 103.

⁴ *L'appel*, Paris, Plon, 1954, p. 219.

⁵ *Ibid.*, p. 54.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

occurrences du nom « de Gaulle » suivent une régularité patente dans chacun des trois volumes (surtout dans *L'appel* : dans *La chute*, dans *La France libre*, mais aussi dans *L'unité* et dans *Le salut*).

Aussi faut-il constater que le recours au nom propre de l'auteur et à la troisième personne n'est pas un cas unique de l'écriture (du parler) de soi. Il suffit de penser à la tradition latine, notamment aux *Commentaires sur la Guerre des Gaules (De bello gallico)* et à *La Guerre Civile (De bello civile)* de Jules César, ou à des exemples de pratiques textuelles non littéraires, tels que certains procès verbaux ou rapports de thèse qui obligent l'auteur à se référer à lui-même en utilisant plutôt son nom (et non pas le pronom de la première personne). Quant à la fiction contemporaine, le nom de l'auteur y est parfois utilisé pour désigner un personnage qui côtoie, dans le texte, des personnages entièrement fictifs. C'est le cas, par exemple, du roman *Cité de verre* de Paul Auster ou de *La carte et le territoire* de Michel Houellebecq, les deux relevant d'une prose à la troisième personne. Ce qui surprend dans l'écriture des *Mémoires de guerre*, c'est que le nom de l'auteur intervient dans un récit autobiographique à la première personne, celle-ci étant en quelque sorte imposée par l'acte autobiographique. Nous savons que les mémoires « se situent sur le côté le plus latéral de l'axe autobiographique » car « l'impératif du genre consiste moins en l'analyse de soi que dans sa mise en perspective historique »⁶. Cela explique, en partie, le projet narratif des *Commentaires* de César et les occurrences de son nom propre dans un récit entièrement rédigé à la troisième personne. Or cela n'explique pas le cas des mémoires du général de Gaulle où le nom propre de l'auteur surgit dans un récit clairement autobiographique et que l'auteur signe de son nom. D'où, à notre avis, le caractère plutôt inédit de la prose gaullienne et le cas particulier d'homonymie qu'elle présente.

Notre hypothèse est qu'il ne s'agit pas d'un caprice stylistique. L'irruption systématique du nom « de Gaulle » dans le régime autobiographique des *Mémoires* fait apparaître un phénomène linguistique et textuel complexe. La catégorie de la personne est concernée sur trois plans qui font apparaître une sorte d'incompatibilité entre la première et la troisième personne :

⁶ Thomas Clerc, *Les écrits personnels*, Paris, Hachette [coll. « Ancrages »], 2001, p. 61.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

a) Sur le plan de l'énonciation, la première personne désigne la personne qui parle tandis que le nom propre désigne en principe une personne hors énonciation et ne serait donc pas apte à représenter le sujet (autobiographique).

b) Sur le plan textuel, le régime autobiographique se définit par un contrat d'identité entre l'auteur et le sujet autobiographique. Nous savons depuis les études incontournables de Philippe Lejeune que *le nom propre de l'auteur* représente le socle de cette définition⁷. De plus, il s'agit d'un nom associé au titre de l'ouvrage et qui, en tant que signature, ne saurait figurer *dans* le texte.

c) Enfin, sur le plan des genres de discours, les *Mémoires de guerre* entretiennent une relation avec l'écriture historique. Celle-ci privilégie la troisième personne grammaticale et permet de faire circuler le nom « de Gaulle » pour y constituer une référence historique. Dans le corps du texte, ce nom est susceptible de désigner « un personnage » et serait donc clairement dissocié de la personne du sujet autobiographique.

En tenant compte des enjeux théoriques qui se dessinent sur ces trois plans et en nous appuyant sur des exemples, nous proposons une interprétation polyphonique de la double auto-désignation de l'auteur des *Mémoires de guerre*, notre analyse relevant d'une approche énonciative et textuelle du nom propre de l'auteur.

Homonymie et tension vocale

Depuis les travaux de référence de Philippe Lejeune, travaux consacrés à l'autobiographie, nous tenons pour acquise la propriété définitoire du nom propre de l'auteur : « Le nom propre de l'auteur est à la fois textuel et indubitablement référentiel »⁸. Il est

⁷ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique* [1975], Paris, Seuil [coll. « Points essais »], 1996. Yves Baudelle, plaçant « pour une poétique extensive du nom propre », propose d'élargir ce critère onomastique, qu'il juge décisif pour clarifier les distinctions génériques en régime autofictionnel. Voir notamment son étude « Du critère onomastique dans la taxinomie des genres », in *Nom propre et écriture de soi*, dir. par Yves Baudelle et Élisabeth Nardout-Lafarge, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, p. 43-68.

⁸ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*, p. 35.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

« indubitablement référentiel » au sens où, en régime autobiographique, il impose un contrat d'identité. Ce contrat d'identité, selon Lejeune, se traduit par la confusion de l'auteur (de la signature) et de la personne mais aussi par une relation d'identité référentielle : l'auteur qui signe de son nom est « le référent auquel renvoie le sujet de l'énonciation *je* »⁹.

Or du point de vue de l'énonciation, le nom propre est une troisième personne grammaticale *et* énonciative. Il s'oppose aux deux personnes de l'interlocution, « je » et « tu », au sens où il en est exclu. Il ne peut se confondre avec la personne du sujet de l'énonciation car la personne du sujet est celle *qui parle*. Elle est représentée par la première personne grammaticale et se manifeste par sa voix. C'est en ce sens qu'il faut comprendre Benveniste quand il affirme que le pronom « je » marque l'identité subjective d'une personne, tandis que le nom propre marque son identité objective (ou objectivée) et sert à « parler d'un individu »¹⁰. En d'autres termes, le sujet peut parler en son nom car, en tant que première personne énonciative, il se manifeste par sa propre voix. En revanche, le nom n'a pas de voix propre puisqu'il est à *l'extérieur* de l'interlocution. S'il parle, c'est parce qu'on lui *attribue* sa voix.

Cependant, le nom propre qui sert à parler d'un individu sert aussi à *s'adresser* à l'individu¹¹. C'est un interpellateur. C'est la signification vocative de l'anthroponyme, notamment en apostrophe adressée à l'interlocuteur. D'où une incompatibilité sur le plan de l'énonciation entre la première personne et le nom propre, souvent soulignée par Jakobson et Benveniste : un locuteur éviterait généralement de prononcer son propre nom car on ne s'adresse pas à soi à la troisième personne¹². Ce sont les autres qui s'adressent à nous en prononçant notre nom. C'est pourquoi le nom propre représente, sur le plan de l'énonciation, la voix d'un *tiers exclu*¹³, voix d'un énonciateur situé à l'extérieur du rapport « je-tu ».

⁹ *Ibid.*, p. 35.

¹⁰ Émile Benveniste, « Structure des relations de personne dans le verbe », in *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 229.

¹¹ Gilles-Gaston Granger, « À quoi servent les noms propres ? », *Langages*, n° 66 (1982), p. 21-36.

¹² Fait rappelé et mis en relief avec pertinence par Agathe Cormier, *Rôle de l'énonciation dans l'analyse linguistique du nom propre*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013, p. 227.

¹³ Terme proposé par A. Cormier, *ibid.*, p. 223.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Dans un récit autobiographique à la première personne, l'incompatibilité entre la première personne énonciative et la troisième personne du nom propre semble s'estomper : les deux termes – « je » et le nom propre – se rattachent à la *même* identité. On évoque, dans ce cas, l'identité référentielle entre l'auteur et le sujet de l'énonciation. Or ce que l'on oublie, c'est que cette identité référentielle repose sur une illusion vocale : le sujet de l'énonciation qui dit « je » – le narrateur – *prête* sa voix à l'auteur qui signe de son nom. C'est ainsi que l'auteur semble parler par sa voix propre. Autrement dit, l'identité référentielle entre l'auteur et le sujet de l'énonciation n'est pas une identité *donnée* par l'existence extralinguistique de la personne de l'auteur. Pour établir cette identité référentielle, il faut des conditions énonciatives et textuelles spécifiques : le nom de l'auteur doit rester linguistiquement et textuellement dissocié du sujet parlant afin de se faire attribuer sa voix et provoquer une confusion vocale des deux instances textuelles et énonciatives – l'auteur et le sujet – représentées par deux personnes grammaticales différentes. C'est pourquoi le régime autobiographique à la première personne prévoit que les deux termes linguistiques – le pronom « je » et le nom de l'auteur – constituent deux instances textuelles clairement séparées : le « je » s'approprie le corps du texte, tandis que le périphrase semble exclusivement réservé au nom de l'auteur.

Or utiliser son nom propre pour parler de soi introduit une nouvelle configuration vocale sur le plan de l'énonciation autobiographique. Inscrire son nom dans un récit autobiographique à la première personne signifie adopter la voix d'un tiers, voix non seulement externe par rapport à l'interlocution mais surtout clairement distincte de la première personne, de la personne qui parle. Le nom « de Gaulle » inscrit dans le corps du texte matérialise donc une troisième personne, grammaticalement et vocalement distincte de la personne du sujet parlant. De plus, si ce nom parlait, sa voix ne pourrait pas être identifiée comme celle de l'auteur car cette troisième personne s'éloigne de la signature sur le plan textuel. Elle est *dans* le texte et se trouve dans une position clairement différente de la troisième personne du nom de l'auteur, sa forme homonymique imprimée sur la couverture de l'ouvrage. Le nom propre de l'auteur est apposé au texte et désigne son *garant*, celui qui *cautionne*. C'est un nom propre et, en même temps, un acte de langage. Or, une fois inscrit dans le corps du texte auquel il est apposé, le nom « de Gaulle » se voit dépossédé du pouvoir

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

qu'a l'institution de la signature. Il n'y fonctionne pas comme un acte de caution mais comme le nom de l'individu *dont* on parle. La position intratextuelle du nom introduit, de toute évidence, une troisième personne *autre* que la troisième personne de la signature.

En résumé : les deux formes homonymes ne représentent pas le même nom car leur participation à la constitution énonciative et textuelle des *Mémoires de guerre* est différente. Le « de Gaulle » de la signature est le nom de l'auteur qui se voit attribuer la voix du sujet/narrateur autobiographique ; le « de Gaulle » inscrit dans le corps textuel des *Mémoires* est, en quelque sorte, une « deuxième » troisième personne, à la fois séparée du sujet (et de sa voix) et de l'auteur (et de son nom). Elle se distancie donc clairement du sujet sur le plan grammatical et énonciatif ; elle se distancie de la signature sur le plan pragmatique et textuel. C'est en ce sens que ce cas particulier d'homonymie introduit une nouvelle série de tensions au sein du sujet (autobiographique) et sur le plan de la narration.

Hypothèse d'une double image du héros

On aurait tendance à estimer que, dans les *Mémoires de guerre*, le héros apparaît sous un double regard :

a) un regard apporté par « je » qui relate avec éloquence son expérience de la réalité historique et qui constitue un *sujet mémorial complexe* ; celui-ci est à la fois témoin et acteur de l'Histoire, mais aussi « une figure charismatique d'un orateur prodigieusement efficace »¹⁴ ;

b) et un regard externe, perspective apportée par le nom propre « de Gaulle » où se constitue une figure objectivée, un *personnage public ou historique*, un *monument*.

Cette double image serait cohérente avec le caractère intergénéérique des *Mémoires de guerre*, écriture « d'un genre littéraire qui croise récit historique et texte factuel »¹⁵. Dans ce contexte, la troisième personne au sein du récit à la première personne serait à mettre en rapport avec d'autres traits qui rapprochent l'écriture des *Mémoires* d'un récit historique :

¹⁴ Christelle Reggiani, « Les voix des *Mémoires* », *Les Temps Modernes*, n° 661, *op. cit.*, p. 60 -70.

¹⁵ Jean-Louis Jeannelle, « Le bac d'abord », *Les Temps Modernes*, n° 661, *op. cit.*, p. 3-17.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

documents archivés dans les *Annexes*, précision factuelle, effets de liste, exactitude dans la reprise des propos, citation des communiqués, des lettres, des mémorandums, etc. En somme, le recours de l'auteur à son propre nom s'interpréterait alors comme l'un des indices de ce croisement des genres sur le territoire d'une écriture complexe, indice de sa transgénéricité.

Cependant, certains arguments relevant d'une analyse textuelle plus attentive nous amènent à formuler quelques réserves quant à l'hypothèse d'une double image du héros. Sur le plan syntaxique, les expressions « le général de Gaulle » ou « de Gaulle » exercent souvent des fonctions autres que le sujet de la phrase. Ces occurrences font partie d'expressions nominales en tant que compléments du nom : « le ralliement au général de Gaulle, le ralliement à de Gaulle ». Enfin, dans la position du sujet (exemples 3 et 4), le nom propre « de Gaulle » ne fonctionne pas en tant que terme saillant : il n'est pas repris, ou très rarement, par un terme anaphorique sujet, par le pronom « il », pour entretenir des relations de coréférence.

En outre, sur le plan textuel, « de Gaulle » n'est jamais porteur de la continuité thématique du récit des *Mémoires* ; il n'assure pas la progression du texte. En somme, les occurrences du nom propre de l'auteur dans la prose des *Mémoires de guerre* ne transforment pas ce récit sur le parcours de la vie du sujet autobiographique en récit autobiographique à la troisième personne.

Il n'en va pas de même avec le nom propre de Churchill, par exemple, dont les occurrences apparaissent dans des passages à thème constant, comme dans l'exemple 5 :

(5) Churchill ajouta qu'il était impressionné par le bon ordre des cérémonies. *Il* avoua que le Cabinet avait longuement délibéré avant d'approuver *son* voyage.¹⁶

Par ailleurs, la progression du texte est réalisée surtout à l'aide de la première personne. C'est la répétition du pronom sujet qui porte l'élaboration du récit :

(6) *Je* leur dis ce que *j'*avais à dire. Puis, *je* quittai cette force en gestation, résolu à faire en sorte que les combats de la côte atlantique finissent par une victoire française.¹⁷

¹⁶ *Le salut*, op. cit., p. 53.

¹⁷ *Ibid.*, p. 17.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l’histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d’un cas particulier d’homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

En revanche, il n’y a pas de passages avec le nom « de Gaulle » construits sur le modèle de ces deux exemples :

(5a) De Gaulle ajouta qu’il était impressionné par le bon ordre des cérémonies. Il avoua que le Cabinet avait longuement délibéré avant d’approuver *son* voyage.

(6a) De Gaulle leur dit ce qu’il avait à dire. Puis, il quitta cette force en gestation, résolu à faire en sorte que les combats de la côte atlantique finissent par une victoire française.

Ces observations nous amènent à constater qu’il n’y a pas d’élaboration d’un récit à la troisième personne où le nom « de Gaulle » serait repris par un pronom anaphorique pour assurer une progression à thème constant. Les quelques exemples de reprise que nous avons pu relever manifestent une relation de coréférence certes, mais dans des passages qui portent sur d’autres personnages historiques, jamais sur de Gaulle. C’est le cas de l’exemple 7 dont le principal objet de discours est Roosevelt et qui permet de distinguer un point de vue autre (manifestement celui de Roosevelt et de son entourage) à côté de celui du narrateur « je » et de sa voix :

(7) À bord de son cuirassé mouillé dans leurs eaux, il (Franklin Roosevelt) appelait leurs rois et chefs d’État (des États arabes d’Orient) y compris les présidents des Républiques syrienne et libanaise placées sous le mandat français. Ce qu’il offrait *au général de Gaulle*, c’était de le recevoir sur le même navire et dans les mêmes conditions. Je trouvai la chose exagérée, quel que fût le rapport actuel des forces.¹⁸

C’est dire que dans cet exemple, le nom « de Gaulle », repris une seule fois, confirme le même type de fonctionnement textuel : il permet d’actualiser une extériorité du rapport « je-tu » mais n’est pas porteur de la continuité thématique des *Mémoires*.

Cette brève démonstration montre que le nom « de Gaulle », dans le récit du mémorialiste, ne donne pas lieu à une *figure* du moi (historique ou publique) opposée à la

¹⁸ *Ibid.*, p. 88.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l’histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d’un cas particulier d’homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

figure construite par le sujet autobiographique. Le référent du nom ne constitue pas un véritable *objet* de discours, objet d’une description ou d’un récit, et ne se laisse pas vraiment identifier comme la personne *dont* on parle, personne représentée, c’est-à-dire décrite ou racontée en fonction de ses actes, de ses qualités, des propos qu’elle a tenus, de ses opinions. À la différence de l’image du héros construite par « je », identifiée comme une sorte de « héros épique », le nom « de Gaulle » ne peut pas être associé à une image objectivée *par et dans* le récit ¹⁹. Il serait donc prématuré de penser à un effacement du « je » autobiographique *au profit de* la troisième personne puisque la troisième personne ne s’impose pas au « je » autobiographique dans cette prose. Le regard externe n’y est pas maintenu et la perspective d’un personnage public n’est pas maintenue. La conséquence en serait plutôt un déséquilibre dans la constitution du sujet : il y a un héros autobiographique épique, certes, une figure constituée par « je » et, en même temps, il y a le nom homonyme du nom de l’auteur qui fait irruption dans ce récit à la première personne, mais cette insertion ne donne pas lieu à la construction d’une figure objectivée, d’un personnage historique. En somme, il y a double énonciation mais pas double récit : le récit autobiographique ne se transforme pas en récit *sur* de Gaulle. Étonnant pour une écriture qui entretient des relations évidentes avec l’histoire ! Par ailleurs, au moment où de Gaulle écrivait ses mémoires, il était déjà bel et bien reconnu en tant que personne inséparable de l’histoire de son pays. De plus, au moment de la sortie du troisième volume de cette épopée – *Le salut* –, en 1959, le Général était déjà de retour au pouvoir et jouissait pleinement, par ses fonctions, de sa reconnaissance en tant qu’homme politique. Dans sa vie, il était déjà une personne reconnue ; dans ses mémoires, de Gaulle est une signature et un nom dans un récit autobiographique à la première personne, mais pas « un personnage ».

¹⁹ D’ailleurs, c’est le cas de bien d’autres anthroponymes mentionnés dans le récit mais qui ne donnent pas lieu à des personnages. C’est un élément supplémentaire pour dire que cette écriture mémoriale ne construit pas de véritables personnages historiques.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Analyse des exemples dans la perspective d'une polyphonie discursive

Selon certaines approches stylistiques qui s'inscrivent dans la tradition rhétorique, les *Mémoires de guerre* multiplient les voix, le cas échéant discordantes, de l'Histoire et de la littérature, jusqu'à constituer un « syncrétisme stylistique ». Ce syncrétisme stylistique a été récemment analysé et identifié notamment comme l'empreinte de l'art oratoire dans l'éloquence politique gaullienne. L'écriture des *Mémoires de guerre* produit, selon la belle expression de Christelle Reggiani, « une chambre d'échos » due aux nombreuses citations des discours enchâssés, aux documents archivés dans les *Annexes*, ce qui tend à « faire de la voix du mémorialiste celle-là même de la France »²⁰.

La polyphonie discursive qui est ici notre approche permet d'insister sur l'effet d'écho qui caractérise les *Mémoires de guerre*, tout en éclairant d'autres facettes de la configuration vocale de cette prose.

Introduit dans l'histoire du sujet, histoire racontée à la première personne, le nom « de Gaulle » permet d'entendre, nous l'avons déjà mentionné, une extériorité par rapport au « je » autobiographique. Il se produit sur le plan pragmatique un changement de voix et un autre acte d'énonciation : la voix du narrateur qui dit le nom et qui l'inscrit dans le discours des *Mémoires* est externe par rapport au sujet autobiographique et à sa voix. Ainsi, le nom entre en concurrence avec le sujet, mais aussi avec la signature. Il s'agit donc d'une double concurrence qui est, à la fois, vocale et dénominative : la polyphonie s'accompagne d'homonymie²¹. D'où un effet d'écho bien spécifique.

Le contexte immédiat dans lequel intervient le nom « de Gaulle » confirme cette interprétation. Il s'agit régulièrement d'un cotexte polyphonique dans lequel il est souvent possible de reconnaître des modèles de représentation du discours d'autrui, plusieurs types de

²⁰ Christelle Reggiani, « Les voix des *Mémoires* », *op. cit.*, p. 62 et 67.

²¹ Dans « Éléments d'un autoportrait », B. Alluin a parfaitement vu l'importance de cette altérité qu'il associe « au regard que les Anglais, le plus souvent, ou les Français ralliés à sa cause, parfois, portent sur [de Gaulle] ». Il l'interprète comme un effet qui contribue au « grandissement du héros épique » : « Le nom, maintes fois répété, devient ainsi nom d'un personnage épique [...] », *op. cit.*, p. 39. Nos réserves quant à cette interprétation sont motivées par les arguments textuels élaborés précédemment : le nom « de Gaulle » dans le texte des *Mémoires* ne fonctionne pas comme le nom d'un personnage.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

polyphonie linguistique et/ou de leurs combinaisons. Nous les connaissons sous le terme de style/discours indirect libre. Ce cotexte polyphonique a pour effet d'annoncer un récit à la troisième personne, comme si une histoire ayant pour héros de Gaulle (et non plus « je ») allait se faire. Il en découle un premier trait marquant des passages comportant le nom « de Gaulle » : le nom intervient dans un entourage textuel favorisant une mise en contraste.

a) Le nom se trouve dans la proximité d'expressions nominales comportant des termes qui désignent un contexte historique, politique ou militaire anglais ou non-français : « les Anglais, le monde politique de Londres, des éléments travaillistes, le gouvernement anglais, le commandement britannique, la Trésorerie britannique, le Gouvernement de Washington, nos alliés américains, le Vatican », etc. (exemples 8, 9, 10 et 11) :

(8) *Les Anglais*, entre autres mérites, eurent celui de discerner immédiatement et d'utiliser magistralement l'effet qu'une radio libre était susceptible de produire [...]. Mais, en cela comme en tout, s'ils voulaient sincèrement favoriser la résonance nationale que trouvaient *de Gaulle et la France Libre*, ils prétendaient aussi en profiter tout en restant maîtres du jeu. Quant à nous, nous entendions ne parler que pour notre compte. Pour moi-même, il va de soi que je n'admis jamais aucune supervision, ni même aucun avis étranger, sur ce que j'avais à dire à la France.²²

(9) Aux termes de l'accord, il fut entendu que tout règlement, quel qu'en fût l'objet, serait effectué à Londres entre *le gouvernement anglais et le général de Gaulle*, et non point arrangé avec les autorités locales françaises au hasard des circonstances.²³

(10) Certains *milieux conservateurs* considéraient d'un œil sourcilieux ces Français à Croix de Lorraine qui parlaient de révolution. Divers *éléments travaillistes* se demandaient, au contraire, si *de Gaulle* et ses compagnons ne donnaient pas dans le fascisme. Je vois encore [...].²⁴

(11) *Le Vatican*, en effet, eût souhaité que Mgr Valerio Valeri fût accrédité auprès du *général de Gaulle* après l'avoir été auprès du maréchal Pétain. C'était, à nos yeux, impossible.

²² *L'appel*, op. cit., p. 131.

²³ *Ibid.*, p. 127.

²⁴ *Ibid.*, p. 199.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Après diverses péripéties, le Saint-Siège demanda notre agrément [...]. Nous le lui donnâmes tout de suite [...].²⁵

b) Le nom apparaît à côté d'autres noms propres (exemple 11). Il faut dire que les *Mémoires* soignent en particulier une mise en contraste avec Churchill. C'est presque une constante de cette écriture. Par conséquent, ce type de cotexte est récurrent (exemple 4, cité *supra*).

c) Le nom intervient encore dans la proximité d'une expression démonstrative au pluriel, accompagnée (ou pas) d'une relative introduite par « ceux [qui] » et qui désigne, à l'aide d'une périphrase (par opposition à une dénomination), les sympathisants discrets du général, ralliés à sa cause :

(12) Pourtant, certains de nos compatriotes se tenaient à l'écart du mouvement. Parfois, le soir, allant faire quelques pas dans le jardin zoologique du Caire et passant devant la Légation de France qui lui faisait vis-à-vis, je voyais paraître aux fenêtres les visages tendus de *ceux qui ne me rejoignaient pas*, mais dont le regard, cependant, suivait *le Général de Gaulle*.²⁶

(13) Dans la lutte pour la libération, c'était toujours, en définitive, le pauvre moi qui répondait de tout. En France, notamment, *ceux-là* regardaient vers *de Gaulle* qui, en nombre croissant, commençaient à se tourner vers la résistance active. Il y avait là une réponse de plus en plus distincte à mes appels.²⁷

d) Le nom intervient dans les passages qui reprennent le discours des médias, marquant une mise en opposition :

(14) Aux États-Unis, pendant trois semaines, le tumulte de la presse et l'émotion de l'opinion dépassèrent les limites imaginables. C'est que l'incident offrait tout à coup au public américain l'occasion de manifester sa préférence entre *une politique officielle* qui misait encore sur

²⁵ *Le salut*, op. cit., p. 45.

²⁶ *L'appel*, op. cit., p. 152.

²⁷ *Ibid.*, p. 225.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Pétain et le sentiment de beaucoup qui inclinait vers de Gaulle. Quant à nous, le but étant atteint [...].²⁸

(15) Alors que la radio de Moscou n'avait pas cessé d'invectiver contre « les impérialistes anglais » et « leurs mercenaires gaullistes » jusqu'à l'instant même où les chars allemands franchissaient la frontière russe, on entendit les ondes de Moscou prodiguer les éloges à Churchill et à de Gaulle littéralement une heure après.²⁹

Dans l'exemple 14, il s'agit d'une double opposition : entre « deux courants politiques aux États-Unis » et « nous », et entre « le soutien à Pétain » et la sympathie pour de Gaulle. Dans l'exemple 15, il s'agit d'opposer deux voix discordantes de la même source, c'est-à-dire, de la radio de Moscou.

e) Enfin, le nom intervient dans une autocitation (relevant d'un discours politique ou d'un échange avec une autre personnalité) qui permet de mettre en scène un contexte politique marqué par le désaccord de de Gaulle :

(16) « Le chef de l'Etat », répondis-je à Georges Duhamel, « est protecteur de l'Académie. Comment en deviendrait-il membre ? Et puis, de Gaulle, vous le savez bien, ne saurait appartenir à aucune catégorie, ni recevoir aucune distinction. Cela dit, il est du plus haut intérêt français que l'Académie joue de nouveau le rôle qui est le sien. Mon intention est de ne rien changer à la constitution [...]. »³⁰

Dans tous ces exemples donc, le terme « de Gaulle » est pris dans une mise en relief par contraste avec un autre élément, faisant apparaître une double concurrence, vocale et désignative : d'une part, la concurrence entre la voix du sujet autobiographique qui dit *je* et l'écho d'une autre source qui dit le nom ; d'autre part, la concurrence entre ce nom dans le récit du sujet et celui de la signature³¹.

²⁸ *Ibid.*, p. 186.

²⁹ *Ibid.*, p. 193.

³⁰ *Le salut, op. cit.*, p. 116.

³¹ La polyphonie énonciative permet d'insister sur le caractère tensionnel de la constitution polyphonique du discours, tandis qu'une approche rhétorique tend à insister sur une « synergie » vocale, sur un mélange productif

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

Beaucoup d'exemples permettent de reconnaître la source de ces voix autres. Celle-ci peut être identifiée à partir des indices qui figurent dans la proximité du nom « de Gaulle ». On en déduit qu'il s'agit des voix des opposants ou des sympathisants, des média étrangers, des autorités britanniques, de Churchill, des ondes de Moscou, de la foule. Parfois, la source est explicitement nommée et peut être identifiée comme un support ou un genre textuel, « une note, un tract, une lettre, un communiqué » :

(17) Enfin, chez les Américains, mon représentant *nota* que, tout en collaborant avec l'amiral Darlan, Eisenhower et son état-major affirmaient que le haut-commissariat ne devait être que transitoire et insistaient sur leur désir de se tenir en rapport direct avec *le général de Gaulle*.³²

(18) Il faut dire que les autorités britanniques ne favorisaient guère nos efforts. Sans doute, avait été distribué par leurs soins *un tract* prévenant les militaires français qu'ils pouvaient choisir entre le rapatriement, le ralliement *au général de Gaulle* et le service dans les forces de Sa Majesté. Sans doute les instructions données par Churchill [...].³³

Cependant, nous ne sommes pas toujours en mesure d'attribuer cette voix autre à une source précise. Il est seulement possible d'y reconnaître un contexte polyphonique, la résonance d'un autre acte d'énonciation dans l'énonciation autobiographique et d'un discours enchâssé dans le récit du mémorialiste, sans que le lecteur soit capable d'en identifier la source avec précision (exemples 1 et 3).

En revanche, tous les exemples ci-dessus confirment l'interruption d'un développement narratif ou descriptif à la troisième personne où le nom « de Gaulle » serait en position de thème et où son référent serait construit de manière à représenter un personnage. Il en découle un deuxième trait marquant de ces passages et un trait stylistique de l'écriture gaullienne : « de Gaulle » s'inscrit dans une narration qui est aussitôt bloquée, interrompue.

des styles, des registres verbaux. Les deux approches sont complémentaires mais ne reposent pas nécessairement sur la même conception de la voix.

³² *L'unité*, Paris, Plon, 1956, p. 66.

³³ *L'appel*, *op. cit.*, p. 74.

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

La mise en relief du nom « de Gaulle » assurée par l'énonciation d'un tiers, et qui annonce l'orientation de l'acte autobiographique vers une narration à la troisième personne, est un projet inachevé. En effet, la réorientation est interrompue immédiatement après la mention « de Gaulle » et à l'aide de formules de détachement comportant la première personne, telles que : « quant à nous, de mon côté, pour moi-même, je dois dire que, à nos yeux ». Ces formules ainsi que les pronoms « je » ou « nous » se trouvant en tête de phrase ou au début d'un nouveau passage marquent le rétablissement de l'énonciation à la première personne et le retour au régime autobiographique (exemples 8, 11, 14).

Comment expliquer ce rapide écho d'énonciateurs autres et, en même temps, le renoncement à un projet narratif à la troisième personne qui permettrait à l'auteur d'être objectivé dans son propre texte, de se construire comme un personnage à part entière ? Pourquoi ne pas fusionner toutes ces voix pour construire un seul corps, une seule image qui représenteraient l'auteur comme une face objective du moi, comme une *figure* publique, inséparable de l'histoire du pays ?

Le terme « de Gaulle » reste un nom récurrent, éparpillé partout dans le texte des *Mémoires de guerre*. Nous le reconnaissons immédiatement parmi d'autres noms propres, mais il est difficile de lui associer, pour ainsi dire, l'image solide d'une personne, le corps d'un acteur de l'Histoire. En somme, lorsqu'il use de la troisième personne pour parler de lui-même, l'auteur fait intervenir d'autres énonciateurs afin d'inscrire son nom à travers leurs voix, leurs regards, leurs attitudes et leurs points de vue dans son propre récit. Cependant, dans ce contexte fondamentalement polyphonique, l'auteur ne se représente pas dans le discours des autres et il ne parle pas de lui-même comme d'une autre personne. Force est donc de constater que ce cas particulier d'auto-désignation et d'homonymie déclenche une relation spécifique avec le lecteur.

Le lecteur n'est pas invité à saisir dans la figure du héros une identité supplémentaire : sa face « objective » ou « objectivée ». Il est censé saisir le fait que l'on *parle* de de Gaulle, le fait que l'on *parlait beaucoup* de lui. Les *Mémoires de guerre* invitent à la restitution des discours des autres qui nous sont accessibles par bribes ; ils invitent à leur écoute. Tout au long de cette prose monumentale, le lecteur est supposé entendre des voix autres prononcer le nom « de Gaulle » ! Il est témoin de la circulation de ce nom dans les propos mis en scène

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

comme appartenant à des sources extérieures au rapport « je-tu » et qui, précisément parce qu'elles en sont vocalement exclues, permettent d'inscrire *le nom du sujet* dans *le discours* du sujet. Comme les *Mémoires de guerre* portent sur les événements marquants de l'histoire de la France contemporaine, le nom inscrit dans le discours du sujet s'inscrit, en même temps, dans l'histoire de son pays. En tant que troisième personne grammaticale et énonciative, le nom reste en décalage par rapport au sujet. Néanmoins il s'incruste dans son récit pour faire partie de *l'objet* sur lequel il porte. Telle est l'astuce poétique des *Mémoires* : inscrire son nom dans son propre discours afin de l'inscrire dans l'Histoire (nationale) ! Toutefois, malgré la fréquence des occurrences de ce nom et sa mise en relief, le lecteur n'accède point à un récit historique *sur* de Gaulle. Celui-ci n'est pas actualisé ; il reste en suspens. C'est pourquoi il est possible de voir dans cet usage du nom « de Gaulle » l'indice d'une histoire en train de se faire, en attente. Le nom fait partie d'un récit historique *en devenir*. Cependant, sa présence dans cette *histoire nationale en devenir* est désormais irrévocable, inextricable. Les *Mémoires de guerre* permettent à l'auteur de « sceller », en quelque sorte, ce lien.

Conclusion

Notre interprétation nous amène à la conclusion suivante : le nom « de Gaulle », dans l'écriture des *Mémoires de guerre*, est l'indice d'un projet historique *en devenir*, d'une histoire à la troisième personne qui est à faire. Dans ce récit en devenir, le nom « de Gaulle » ne serait ni un simple homonyme du nom de l'auteur, ni simplement le nom du sujet « je » qui raconte son expérience de l'Histoire. Il aurait le potentiel de représenter ce que les *Mémoires*, malgré la présence de la forme homonymique « de Gaulle », évoquent sans le construire : un nom associé à un corps humain, à une physionomie, à une personne inscrite dans l'histoire et la mémoire de son pays, personne dont parlent les autres et dont nous continuons à parler. C'est dans un discours historique officiel mis en attente que ce nom-indice est susceptible de représenter enfin un acteur de l'Histoire. C'est ainsi que les *Mémoires de guerre* s'adressent à nous à travers un cas particulier d'homonymie, récit où le sujet autobiographique est pris dans

Pour citer cet article : Velcic-Canivez, Mirna, « Inscrire son nom dans l'histoire. À propos des *Mémoires* de de Gaulle et d'un cas particulier d'homonymie », *Grandes figures historiques dans les Lettres et les Arts* [En ligne], 03 | 2013, URL : <http://figures-historiques.revue.univlille3.fr/n-3-2013/>.

une série de tensions avec son nom mais qui néanmoins parvient à s'imposer comme figure centrale.

Les commentateurs et analystes des *Mémoires de guerre* ont souvent souligné la grande précision factuelle de l'écriture en la déterminant sur le plan générique comme « historique ». Or, ce que l'on oublie, c'est que notre perception de l'histoire et du discours historique a évolué. Nous savons aujourd'hui que le récit d'un mémorialiste ne suffit pas pour imposer la représentativité de son expérience de l'Histoire à la mémoire collective. Pas plus que les dates, les noms, la chronologie, l'exactitude dans la reprise des propos, l'objectivité des rapports ne suffisent pour *faire de l'histoire*. Il faut un acte de validation, une nouvelle énonciation et un récit à la troisième personne, récit signé par un nouvel auteur, susceptible de cautionner toute expérience individuelle de l'histoire.

Avec leur caractère polyphonique relatif à l'usage du patronyme de l'auteur, les *Mémoires* de de Gaulle sont fondamentalement ouverts à des interprétations poétiques et historiques, à une lecture onomastique aussi. Ils s'adressent aux lecteurs aptes à valider cette expérience singulière de l'histoire de la France, à y inscrire effectivement « de Gaulle » comme nom de l'un de ses principaux acteurs. Mais ce processus n'est jamais définitivement accompli.